

ETAT DECLARATIF DE RISQUES - AGENTS CNIRACL

HOPITAL DEPARTEMENTAL DUFRESNE SOMMELIER - LA TOUR (74)

DONNEES DECLARATIVES EN COURS : Ces données déclaratives en cours de déclaration sont arrêtées au 31/03/2025.

Année	Maladie Ordinaire (MO)	Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)	Maternité (MAT)	Accident du Travail (AT)	Décès (DC)
2022	185	185	185	185	185
2023	185	185	185	185	185
2024	185	185	185	185	185
2025	185	185	185	185	185

Pour les accidents du travail, les frais médicaux s'élèvent à :

2022	4 105 €	2023	5 786 €	2025	6 502 €
------	---------	------	---------	------	---------

non assuré sur l'exercice :

DONNEES EN SURVEILLANCE : Ces données financières sont rattachées à l'exercice de surveillance du sinistre. Les montants indiqués comprennent les provisions réglementaires. Ces données sont arrêtées au 31/12/2025.

Année	Maladie Ordinaire (MO)	Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)	Maternité (MAT)	Accident du Travail (AT)	Décès (DC)
2022	185	185	185	185	185
2023	185	185	185	185	185
2024	185	185	185	185	185
2025	185	185	185	185	185

non assuré sur l'exercice :

Année	Moyenne d'âge des agents absents	Durée moyenne des arrêts	Nombre d'arrêts
2022	47 ans	29 jours	17
2023	47 ans	33 jours	10
2024	48 ans	72 jours	11

non assuré sur l'exercice :

Informations contractuelles	2022	2023	2024	2025
Masse salariale assurée	5 192 599 €	5 457 227 €	5 192 599 €	5 192 599 €
Garanties assurées	AT(FM)-DC	AT(FM)-DC	AT(FM)-DC	AT(FM)-DC
Franchises	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise
Effectif	185	185	185	185

NARR : 18 jours de franchise par arrêt
NARR : 18 jours de franchise par arrêt
NARR : 18 jours de franchise par arrêt

Les présentes statistiques ont été élaborées à la demande du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation d'appel d'offres ou du marché public d'assurances stipulées.

Ces données sont conformes à la réglementation en vigueur, répondent aux exigences habituelles des assureurs leur permettant d'analyser le risque à couvrir et d'établir les conditions de leur tarification. Les présentes informations n'ont de sens que si elles sont transmises aux candidats et exposées dans leur globalité ; une transmission ou utilisation partielle de celles-ci pourrait conduire à une fautive interprétation de la tarification.

Date, cachet et signature de la personne dûment habilitée au sein de la collectivité

12/05/26
DUFRESNE SOMMELIER LA TOUR

